

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30630**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Langues Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Clermont Auvergne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Clermont Auvergne, Recteur de l'Académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 333 Enseignement, formation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé du Master Langues Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels sont mises en œuvre les activités suivantes :

- Exploiter une documentation complexe en langue étrangère : langue littéraire contemporaine ou classique, langue journalistique et de la vie quotidienne et selon le domaine de recherche une documentation spécifique à un secteur donné (historique, cinématographique, littérature de jeunesse, linguistique...)
- Enseigner et transmettre des connaissances en langue, littérature et civilisation étrangère à différents publics selon les avancées de la recherche
- Réaliser des travaux de recherche fondamentale et/ou appliquée
- Réaliser la traduction écrite et orale de différents types de documents.
- Comprendre et communiquer en une deuxième langue étrangère.

#### Compétences générales

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Être capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

#### Compétences spécifiques à la mention Langues Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales

- Maîtriser les savoirs fondamentaux en langue, littérature, arts et civilisation des pays de l'aire concernée;
- Recherche : une solide formation en langue ainsi qu'une formation à la recherche dans le champ de l'aire de la langue de spécialité dans le but de former les futurs professionnels qui se destinent à l'enseignement supérieur et à la recherche ou à des métiers demandant une haute spécialisation en langue : traduction, journalisme, édition, tourisme, documentation ;
- Rédaction dans les deux langues de mémoires, d'articles à caractère scientifique ou autre.
- Savoir prendre la parole devant différents publics et dans les deux langues pour communiquer des contenus scientifiques ou autres.

- Maîtriser les savoirs fondamentaux en langue, littérature, arts et civilisation de l'aire spécifique au parcours ;
- Maîtrise des outils méthodologiques permettant l'accès à des savoirs disponibles ou en création ;
- Utiliser des outils méthodologiques pour l'analyse, la synthèse, le repérage des enjeux de documents de nature diverse dans la langue du parcours (analyse de discours, d'articles de presse, de textes littéraires, de documents d'archives, de documents visuels, bandes dessinées, albums de jeunesse, séquences filmiques...) ;
- Utiliser les outils informatiques (notamment bureautiques) avec les spécificités liées à langue : clavier, norme de mise en page... etc.
- Une formation à la recherche pluridisciplinaire – Littératures, Civilisation, Linguistique – dans le champ de l'aire des pays visés par le parcours. Cette double approche permet une spécialisation progressive et modulable selon le projet professionnel et la poursuite des études visés (thèse, concours, concours + thèse) insertion professionnelle autre que les métiers de l'enseignement, formation professionnelle complémentaire ;
- Solide maîtrise de la pratique des deux langues : acquisition d'un vocabulaire riche et précis ; connaissance approfondie de la grammaire, de la stylistique et des usages idiomatiques ;
- Vision générale de l'histoire, de la littérature et de la culture des pays et des langues étudiés ;
- Connaissance des codes extra-linguistiques des sociétés visées par le parcours : savoir-être, habitudes de vie, etc.

#### **Particularités du parcours Média et médiation culturelle**

- Maîtriser les compétences liées à la conception, la production et l'animation d'une émission radio (élaboration de dossier de presse, conduite d'entretien, montage, prise de parole), y compris en langue étrangère.
- Maîtriser les tâches relatives à la réalisation d'une vidéo (écriture, tournage, montage) et à sa diffusion sur internet.
- Maîtriser les tâches relatives à la traduction audiovisuelle.
- Connaître le fonctionnement des organismes de médiation littéraire et culturelle (associations, ONGs, musées, festivals) et de la réalisation de projets dans ce contexte.
- Création de sites web

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Recherche  
Enseignement  
Ambassades, instituts culturels  
Administration  
Emploi de catégorie A de la Fonction Publique nationale ou européenne,  
Traducteur, Interprète,  
Correcteur, Maquettiste,  
Bibliothécaire, Documentaliste,  
Médiateur culturel et littéraire,  
Métiers du tourisme,  
Journaliste, Métiers de la Communication (radio, télévision...),  
Chargé de mission (événements culturels, collectivités territoriales...),  
Humanitaire et Organisations Non Gouvernementales

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**K2401** : Recherche en sciences de l'homme et de la société  
**K2107** : Enseignement général du second degré  
**K1601** : Gestion de l'information et de la documentation  
**K1205** : Information sociale  
**L1103** : Présentation de spectacles ou d'émissions

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composants de la certification :**

La certification suppose la validation des Unités d'enseignement suivantes : 60 ECTS sur deux semestres de formation en M1 et 60 ECTS sur deux semestres en M2. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements obligatoires, et pour une part, en unités d'enseignements choisis par l'étudiant dans une liste fixée conformément au dossier d'habilitation validé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués.

Langues proposées :

Anglais  
Allemand  
Italien  
Portugais  
Espagnol  
Russe

80% des enseignements sont dispensés dans la langue étrangère de spécialité.

#### **SEMESTRE 1**

##### **Tronc commun :**

Langue (6 crédits)  
Approches théoriques et méthodologie (6 crédits)  
LANSAD (3 crédits)

**Parcours Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche :**

Images et textes (3 crédits)  
 Littérature et civilisation (6 crédits)  
 Séminaires (3 crédits)  
 Communication (3 crédits)

**Parcours Média et médiation culturelle :**

Ouverture professionnelle (3 crédits)  
 Culture (6 crédits)  
 Langue appliquée (3 crédits)  
 Médiation (3 crédits)

**SEMESTRE 2 (30 crédits)**

Travail d'Etude et de Recherche et soutenance  
 ou  
 Unité d'Expérience Professionnelle et rapport de stage

**SEMESTRE 3****Tronc commun :**

Pratiques et Théories de la traduction (9 crédits)  
 Lansad (3 crédits)  
 Séminaires (12 crédits)

**Parcours Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche :**

Séminaires (6 crédits)

**Parcours Média et médiation culturelle :**

Médiation (3 crédits)  
 Médiation et communication (3 crédits)

**SEMESTRE 4**

Mémoire de recherche, soutenance (30 crédits)

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle des connaissances soit au cours d'un examen terminal en fin de semestre, soit par un contrôle continu, soit par un rapport écrit et des exposés oraux.

Il y a compensation des UE au sein de chaque semestre. Les deux semestres d'une année universitaire se compensent pour valider les 60 crédits ECTS de chaque année.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 mars 2017 relatif aux habilitations de l'Université Clermont Auvergne à délivrer les diplômes nationaux.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.uca.fr/formation/insertion-professionnelle/devenir-des-diplomes/>

**Autres sources d'information :**

<http://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-formations/master-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales-10108.kjsp>

[Site de l'Université Clermont Auvergne](#)

[Site de l'UFR Langues, Cultures et Communication](#)

**Lieu(x) de certification :**

Université Clermont Auvergne

49 bd François Mitterrand,

CS 60032

63001 Clermont-Ferrand

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Clermont Auvergne

UFR LCC

34 avenue Carnot

63000 Clermont-Ferrand

**Historique de la certification :**

**Fiche remplacée par la fiche nationale n°31503**

Ce master est une évolution du Master Langues et Cultures Étrangères existant au sein de l'Université Blaise Pascal (Clermont 2) depuis la mise en place du LMD1, ce diplôme a pris la suite d'un master 2 LCE (contrat quadriennal 2004-2008) qui avait lui-même succédé au DEA « Littératures françaises, comparée et étrangères » habilité par arrêté ministériel le 25-06-1991. Il était géré par l'UFR LLSH.

A partir de la rentrée 2017-2018, la formation a été intégrée à l'UFR LCC, créé à la suite de la fusion des deux universités clermontoise, au sein de l'Université Clermont Auvergne.